



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 127697

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question précise de l'accueil des jeunes enfants. En 2008, 43 % des enfants de moins de trois ans fréquentaient en France un service d'accueil « à temps plein », la moyenne étant d'environ 30 % dans les pays de l'OCDE. Cette même année, on estimait toutefois qu'il manquait encore entre 300 000 places et 500 000 places d'accueil pour satisfaire pleinement le besoin des parents d'enfants de moins de trois ans. Mais au-delà du nombre des solutions d'accueil qui doivent être proposées, il semble opportun d'engager une réflexion sur la pertinence d'une intégration renforcée entre l'accueil préscolaire avant trois ans et l'accueil scolaire jusqu'à six ans. Certains pensent que cette réflexion pourrait être confiée au haut conseil de la famille. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127697

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1029

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)